

## La Corée du Nord « préoccupe » la Chine

Pékin, premier soutien économique et diplomatique, est inquiet de l'intention de Pyongyang de procéder à un nouveau tir de lanceur de satellite. Washington a dénoncé une « grande provocation » et y voit « une violation directe des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU ».



## Édouard Martin ira-t-il à Matignon ?

Le délégué CFTD de Florange menace de ne pas rencontrer le Premier ministre mercredi, car, selon ses informations, Mittal s'apprêterait à arrêter « l'alimentation en gaz des hauts-fourneaux », ce qui signifierait leur mort définitive. PHOTO JEAN-CHRISTOPHE VERHAEGEN/AFP



40 % des poissons prélevés au large de la centrale ne sont pas consommables. PHOTO HQ/AFP

# Le Pacifique victime de Fukushima

**JAPON** Le taux de radioactivité des poissons du Pacifique ne baisse plus

RAFAËLE BRILLAUD  
À KYOTO

« Quand j'ai vu les vents tourner vers l'est, j'étais rassurée : il valait mieux que le panache radioactif de Fukushima parte vers l'océan Pacifique plutôt que vers les terres, épargnant le plus possible les populations », raconte Sabine Charmasson, de l'Institut français de radioprotection et de sûreté nucléaire. Néanmoins, une fois l'urgence passée, l'océanographe et ses collègues scientifiques ont pris la mesure, le temps d'un colloque à Tokyo, de l'étendue de la catastrophe pour les océans.

Après le séisme du 11 mars 2011, en effet, pas moins de 80 % des rejets radioactifs de la centrale japonaise accidentée ont échoué dans la mer. Il s'agit par conséquent d'une pollution du milieu marin « sans précédent », insiste d'emblée Ken Buesseler, de l'Institut océanographique de Woods Hole, aux États-Unis. En 1986, la radioactivité dégagée lors de l'accident de Tchernobyl fut nettement supérieure (85 pétabecquerels [PBq]), mais elle se fit essentiellement dans les airs. Au Japon, les radionucléides se sont massivement déversés dans le Pacifique, soit de manière directe, via l'évacuation des eaux utilisées pour refroidir dans la hâte les réacteurs (de 3 à 30 PBq), soit de manière indirecte, via les retombées des rejets atmosphériques (environ la moitié des 10 à 30 PBq de césium 137).

### Cacophonie réglementaire

Quel sera donc l'impact pour la faune et la flore marine ? À ce jour, aucune étude scientifique n'apporte un début de réponse. Seules les me-

### UN TUNNEL AUTOROUTIER S'EFFONDRE

Au moins six automobilistes, pris au piège de leur véhicule, sont morts dans l'effondrement partiel d'un tunnel autoroutier, hier matin, à l'ouest de Tokyo. Le bilan pourrait s'aggraver, car d'autres véhicules auraient été ensevelis par des pans de béton de la voûte tombés sur la voie. L'accident est survenu vers 8 heures, lorsque la voûte s'est affaissée sur une cinquantaine de mètres, sur une portion de cette autoroute très fréquentée. Des images des caméras de surveillance à l'intérieur du tunnel ont montré des pans de béton écroulés sur des véhicules, des pom-

piers progressant parmi les gravats dans une épaisse fumée et des voitures immobilisées, tous feux allumés. Cinq heures après l'accident, les opérations de secours avaient été interrompues en raison des risques d'un nouvel affaissement de l'ouvrage fragilisé. Elles ont repris dans l'après-midi. Un peu plus tôt, la compagnie exploitante du tunnel avait été autorisée à envoyer un engin spécialisé avec une plate-forme élévatrice à l'intérieur, pour examiner la voûte dans la zone de l'accident.

alentours de la centrale en août – soit plus d'un an et demi après la catastrophe ! – a atteint 25 000 Bq/kg. **Fonds marins radioactifs** Ce ne sont pourtant pas ces tristes records qui inquiètent le plus la communauté scientifique. Le taux de césium radioactif des poissons, très élevé au lendemain du drame, a chuté régulièrement, avant de se stabiliser, alors qu'il ne devrait jamais cesser de faiblir. Chiffres à l'appui, Jota Kanda, de l'université océanographique de Tokyo, pointe du doigt trois sources responsables. La centrale accidentée continuerait de fuir. Les rivières, en lessivant les sols, largueraient quantité de radionucléides dans l'océan. Surtout, du césium radioactif aurait été piégé dans les fonds marins et contaminerait les poissons au fil de la chaîne alimentaire. Or, souligne Ken Buesseler, « étant donné que la demi-vie (1) du césium 137 est de trente ans, les sédiments devraient rester contaminés pendant plusieurs décennies encore ».

Reste qu'au large de la centrale la contamination est réelle. Si la plupart des radionucléides ont été dispersés dans l'océan grâce au puissant courant du Kuroshio, le Gulf Stream du Pacifique, certains endroits affichent un taux de césium 137 de 1 000 Bq, un niveau relativement élevé par rapport à la normale. Et un poisson pêché aux

alentours de la centrale en août – soit plus d'un an et demi après la catastrophe ! – a atteint 25 000 Bq/kg.

alentours de la centrale en août – soit plus d'un an et demi après la catastrophe ! – a atteint 25 000 Bq/kg.

alentours de la centrale en août – soit plus d'un an et demi après la catastrophe ! – a atteint 25 000 Bq/kg.

### Fonds marins radioactifs

Ce ne sont pourtant pas ces tristes records qui inquiètent le plus la communauté scientifique. Le taux de césium radioactif des poissons, très élevé au lendemain du drame, a chuté régulièrement, avant de se stabiliser, alors qu'il ne devrait jamais cesser de faiblir.

Chiffres à l'appui, Jota Kanda, de l'université océanographique de Tokyo, pointe du doigt trois sources responsables. La centrale accidentée continuerait de fuir. Les rivières, en lessivant les sols, largueraient quantité de radionucléides dans l'océan. Surtout, du césium radioactif aurait été piégé dans les fonds marins et contaminerait les poissons au fil de la chaîne alimentaire. Or, souligne Ken Buesseler, « étant donné que la demi-vie (1) du césium 137 est de trente ans, les sédiments devraient rester contaminés pendant plusieurs décennies encore ».

(1) Durée nécessaire pour que la moitié des noyaux radioactifs se désintègrent.

## 1 600 praticiens sont descendus dans les rues

**SANTÉ** Ils dénoncent notamment l'encadrement des dépassements d'honoraires et attaquent les réseaux de soins mutualistes

C'est la quatrième manifestation de personnels médicaux en trois semaines. À la mi-novembre déjà, le mouvement de mécontentement chez les libéraux s'était traduit par une grève d'une semaine des chirurgiens et anesthésistes dans les cliniques privées.

Les principaux organisateurs étaient le syndicat Le Bloc (chirurgiens, obstétriciens et anesthésistes) et la nouvelle Union française pour la médecine libre (UFML). Mais était présent aussi le syndicat de chirurgiens-dentistes FSDL (Fédération des syndicats dentaires libéraux), très en pointe contre les réseaux mutualistes.

La Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) était également représentée. « Sans médecine libérale, il n'y a plus de cliniques privées », a fait valoir Lamine Gharbi, président de la branche MCO (médecine, chirurgie, obstétrique).

### Atteinte à la liberté du patient

Plusieurs manifestants portaient des T-shirts avec l'inscription : « Les médecins ne sont pas des pigeons », du nom du mouvement de colère lancé sur Facebook il y a quelques semaines, en réaction à l'« avenant 8 » à la convention médicale qui encadre les dépassements d'honoraires.

Les slogans contre les complémentaires santé étaient nombreux : « Les médecins vous soignent, les mutuelles vous saignent. » Nombre de médecins libéraux reprochent aux mutuelles leur « opacité » financière, leurs frais de gestion impor-



Les médecins dénoncent l'opacité financière des mutuelles. PHOTO MIGUEL MEDINA/AFP

tants, au détriment, disent-ils, du remboursement de soins.

Mais, surtout, ils les accusent de vouloir limiter les dépassements d'honoraires et de vouloir porter atteinte à la liberté de choix du patient par leurs réseaux de soins, qui, affirment-ils, s'étendent aux médecins alors qu'ils concernent essentiellement, jusqu'à présent, les dentistes et les opticiens.

Selon Patrick Solera, président de la FDSL, à l'origine de l'action en justice rendant illégaux les réseaux mutualistes – d'où l'actuel projet de proposition de loi (PPL) controversé visant à les conforter juridiquement –, une récente décision de la Cour de justice européenne ne va pas dans le sens de la future loi française. Le PPL, voté par l'Assemblée, doit maintenant être examiné par le Sénat.

Un peu plus tôt dans la journée, des médecins avaient dévoilé un projet de création d'une nouvelle mutuelle, baptisée Mutuelle libre-assurance santé, une complémentaire santé fondée par des professionnels de santé et dont « tout l'argent va dans les soins ».

## En France, le Qatar fait du « business »

**ÉCONOMIE** Najat Vallaud-Belkacem ne comprend pas les inquiétudes sur les investissements du Qatar en France. « Objectivement, à titre personnel, je ne comprends pas, parce que c'est du business », dit la porte-parole du gouvernement. « Franchement, on a toutes les raisons de se réjouir que ces pays qui ont de l'argent viennent investir chez nous », a-t-elle ajouté. Un fonds d'investissement franco-qatarien, doté de 300 millions d'euros et qui investira dans les PME innovantes, sera créé prochainement par la Caisse des dépôts et le Qatar.

## Marine Le Pen et le droit des femmes

**FN** La présidente du parti d'extrême droite estime que « le droit des femmes est en train de reculer, notamment à cause d'une immigration massive qui porte en elle

une vision, une culture des fondamentalistes qui ont de la femme une vision absolument dépréciée, qui ont pour les femmes le plus grand mépris et l'expriment de manière quotidienne ». Interrogée sur les conclusions de l'Observatoire national de l'islamophobie dénonçant une hausse « inquiétante » d'actes islamophobes, elle a dénié « toute légitimité à cette association prosélyte ».

## Restrictions à Notre-Dame-des-Landes

**LOIRE-ATLANTIQUE** La préfecture a interdit par arrêté le transport de carburants, d'explosifs, de produits inflammables et de feux d'artifice du 3 au 10 décembre dans la zone du futur aéroport. Les autorités veulent éviter « les incendies de véhicules et de bâtiments » avec du carburant et « tout incident ou trouble à l'ordre public occasionné par l'utilisation inconsidérée des explosifs, produits inflammables et feux d'artifice ».